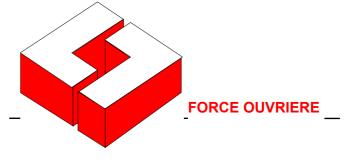
SYNDICAT NATIONAL DES INGENIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



GROUPEMENT FONDE EN 1855

Motion sur le dialogue social

Les Ingénieurs des TPE, réunis en congrès à Paris les 10 et 11 décembre 2009,

CONDAMNENT les attaques subies par l'ensemble du mouvement syndical français dans tous les secteurs d'activité, tant publics que privés, et qui mettent à mal les principes républicains ;

DENONCENT l'absence de concertation lors des différentes réformes engagées dans le cadre de la RGPP;

FUSTIGENT les pratiques de l'administration qui consistent à prendre les « instances de concertation » pour de simples chambres d'enregistrement ;

Sur le projet de loi de modernisation du dialogue social :

DENONCENT le fait que, malgré les objectifs affichés d'amélioration de la représentativité syndicale, ce projet de loi conduit à l'affaiblissement des syndicats – notamment les syndicats de corps puisque les résultats des CAP ne seront plus pris en compte dans la détermination de la représentativité – et à leur division, du fait de la multiplication des élections et de l'émiettement de la représentativité ;

APPELLENT par conséquent les ingénieurs des TPE à renforcer l'expression de Force Ouvrière (FO), seule à même de leur garantir une tribune forte, en se rapprochant des différentes composantes FO de leur service ou leur département : à savoir le représentant de la FEETS-FO¹, les représentants de tous les syndicats nationaux dont en premier lieu le SNIAE-FO² et le SNIIM-FO³, l'union départementale FO, le représentant de la FGF-FO⁴, le représentant de la FGR-FO ;

FELICITENT les camarades des DREAL, pour le bel exemple de solidarité entre syndicats qu'ils ont donné lors de la préparation des premières élections des comités techniques paritaires le 29 septembre 2009, et pour l'excellent résultat ainsi obtenu (48 sièges sur 90) ;

Sur la déconcentration de la gestion :

S'INSURGENT contre la volonté manifeste de donner toujours plus de poids à une gestion locale déstructurée, au détriment de la cohérence d'une gestion nationale. Le projet de loi renforce l'importance des comités techniques locaux en élargissant leurs attributions aux questions de gestion individuelle – pourtant dévolues jusqu'à présent aux CAP. De même, le décret de création des directions départementales interministérielles et le projet de charte de gestion RH donnent beaucoup trop de latitude aux préfets pour la gestion des organisations et des agents des services de leur département.

FUSTIGENT le projet annoncé pour 2010 de remettre en cause les attributions des CAP, dans le but de les réduire au seul examen des recours et des entrées ou sorties de corps, ce qui nuirait gravement à la force et la cohérence du corps ;

Fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services Force Ouvrière

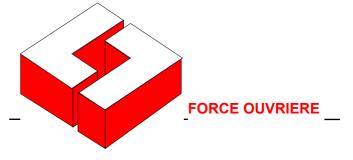
Syndicat national des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Syndicat national des ingénieurs de l'industrie et des mines

⁴ Fédération générale des fonctionnaires Force Ouvrière

Fédération des services publics et de santé Force Ouvrière (regroupe les syndicats de collectivités territoriales)

SYNDICAT NATIONAL DES INGENIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



GROUPEMENT FONDE EN 1855

AFFIRMENT que cette réforme des instances de dialogue social conduit à une plus grande hétérogénéité, incohérence, inégalité voire injustice dans le traitement des agents, selon leur localisation ;

APPELLENT les ingénieurs des TPE à faire face à cette déconcentration de la gestion et des pouvoirs :

- en consolidant le réseau du SNITPECT-FO au sein de chaque service par la désignation d'un « correspondant SNITPECT-FO », ce qui nous garantira d'avoir du répondant face à l'employeur et au sein du comité technique « paritaire »,
- en s'appuyant encore plus sur notre réseau interservices, intermétiers, et interdépartemental, par le biais des sections départementales et des bureaux régionaux, ce qui nous permettra de conserver force et cohérence malgré la déconcentration;

Sur la vie syndicale et sur la restauration d'un vrai dialogue social :

REVENDIQUENT la reconnaissance et le respect des droits de chacun, y compris des cadres, à s'exprimer et se défendre ;

CONSTATENT la perte de repère voire même la perte de sens vécue par certains camarades et **ENCOURAGENT** chaque ingénieur des TPE à intensifier son investissement dans la vie syndicale ;

FUSTIGENT les entraves faites à l'exercice syndical par certains supérieurs hiérarchiques ;

EXIGENT du ministre qu'il mette en place une vraie politique de dialogue social, et qu'il cesse de donner un mauvais exemple à son encadrement : simple circulaire non concertée et par ailleurs non respectée, suppression du conseiller social dans l'équipe de son cabinet, organisation des comités techniques paritaires ministériels qui ne sont que des parodies de concertation,...

RAPPELLENT que tous les ingénieurs des TPE resteront mobilisés en ces périodes difficiles, et que toutes les sections du SNITPECT-FO redoubleront d'effort et d'initiative avec l'ensemble des composantes de FO ;

DONNENT MANDAT à la commission exécutive pour décider et mettre en œuvre les moyens et actions nécessaires à l'aboutissement de ces orientations, engagements et revendications.